



**Synode**  
**des 5 et 6 septembre 2021 à Berne, BERNEXPO**

# fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : rapport d'activité et comptes 2020

## Proposition

Le Synode approuve le rapport d'activité et les comptes 2020 de la Fondation fondia.

Berne, le 13 avril 2021  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe





fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire

Rapport d'activité 2020

## Rapport d'activité 2020

---

Exceptionnelle à bien des égards, l'année 2020 s'est également révélée hors du commun pour fondia. Des séances du conseil de fondation par vidéoconférence ? Tout récemment encore, cette proposition avait fait sourire les membres du conseil de fondation. En 2020, elle est devenue réalité.

Au début de l'année, nous nous sommes félicités des magnifiques résultats obtenus grâce à l'essor des marchés financiers durant l'exercice précédent. Puis, en mars, est venu l'effondrement, avec les inquiétudes qui en ont découlé quant à la suite des événements. Heureusement, les marchés se sont redressés dans le courant de l'année.

Le but de notre fondation est d'aider des initiatives innovantes et intéressantes à prendre leur envol. En 2020, de nombreux projets soutenus par fondia n'ont pas pu démarrer ou ont débuté sous une forme très différente, tandis que d'autres ont été reportés.

Que nous réserve donc 2021 ?

### Projets 2020

L'année 2020 a aussi été particulière concernant les demandes de soutien, avec un nombre nettement inférieur à celui des années précédentes, mais des thématiques extrêmement variées. On y retrouve bien sûr les projets diaconaux traditionnels initiés par des Églises ou des paroisses, par exemple la « Maison de la Diaconie et de la Solidarité », à Sion, ou le projet « Des étoiles dans le cœur – accompagnement spirituel de deuils périnataux », lancé par l'Église évangélique réformée du canton de Vaud.

Comme les années précédentes, fondia a soutenu beaucoup de projets dans le domaine du travail avec les personnes migrantes. L'accent est généralement mis sur l'intégration sociale, une condition nécessaire au bien vivre ensemble en Suisse.

fondia doit-elle et peut-elle soutenir des projets au bénéfice de personnes dont la demande d'asile a été rejetée ? Le conseil de fondation s'est penché sérieusement sur cette interrogation. Concrètement, la question concernait des personnes habitant la région de Spiez et séjournant pour la plupart en Suisse depuis très longtemps. Comme elles logent chez des privés, ce qui est légalement possible, elles ne bénéficient d'aucune aide d'urgence. Le conseil de fondation a finalement décidé de verser à une association une contribution pour les dépenses courantes des requérants



d'asile déboutés, défendant ainsi les intérêts de personnes vivant dans une situation extrêmement précaire. Dans l'intervalle, le législatif du canton de Berne a adopté une motion exigeant que les requérantes et requérants d'asile déboutés hébergés à titre privé bénéficient également de l'aide d'urgence. Le soutien de fondia ne sera donc requis que pendant une période transitoire.

fondia a appuyé deux projets dans le cadre desquels l'Église va à la rencontre des gens. Le premier est le « Caffè Piazza », qui permet à l'Église Gellert d'être présente dans le quartier St-Alban, à Bâle. Ce « café pop-up » est un bar à café professionnel intégré à un tricycle et donc propulsé à la force du mollet. Du café est proposé aux adultes, du sirop et de nombreuses possibilités de jeu aux enfants. Le projet aimerait incarner la vision d'une « Église pour les autres », une Église itinérante qui va vers les gens. Le second est le « bar insaisissable » (« *Unfassbar* »), qui est également mobile. Dans ce projet, les deux pasteurs responsables, Bernhard Jungen et Tobias Rentsch, sillonnent les rues, se rendent à des fêtes de quartier ou sur des marchés avec leur vélo-bar et entrent en dialogue avec les passants. « La joie véhiculée par le vélo-bar est contagieuse. Le « bar insaisissable » est proche des gens et permet de donner une image innovante et clairement multitudiniste de l'Église. Il mobilise les valeurs du soutien spirituel et du bien-être physique hors murs et assure une présence rafraîchissante de l'Église dans le quotidien des gens », écrit le P<sup>r</sup> Ralph Kunz dans sa lettre de recommandation.

Les paroisses agissent souvent de concert avec d'autres organisations de la société civile, dans un esprit de partenariat ciblé, destiné à renforcer l'impact visé. C'est notamment le cas du réseau de soins palliatifs mis en place dans le canton de Lucerne, dans le cadre duquel des organisations d'aide et de soins à domicile et des paroisses gèrent ensemble un service de coordination englobant les différentes offres de soins palliatifs. Un autre exemple est le centre de consultation spécialisé dans la maladie d'Alzheimer du canton d'Argovie, qui propose chaque semaine, en collaboration avec des Églises, un accueil de jour pour les personnes plus jeunes atteintes de démence.

La réalisation de nombreux projets a malheureusement été bloquée ou fortement restreinte par la pandémie. Espérons qu'une partie des obstacles pourra être levée en 2021 !

#### Vue d'ensemble des demandes

	2019	2020
Demandes déposées	50	42
Demandes déposées Suisse alémanique	43	32
Demandes déposées Suisse romande	7	10
Demandes approuvées	34	27
Total des fonds attribués	CHF 507'400	CHF 439'700



## Finances

Dans le domaine des placements, 2020 a mis nos nerfs à rude épreuve. Après un démarrage en douceur, le cours des événements a été bouleversé à fin février par l'arrivée du nouveau coronavirus, qui a également dominé les marchés financiers. Chacun s'est alors demandé avec inquiétude ce qu'impliquerait cet arrêt planétaire pour la conjoncture. Des investisseurs déstabilisés ont frénétiquement vendu des titres et, en mars, les marchés boursiers ont connu une chute historique.

Ce qui s'est produit à partir du second semestre restera également dans les annales. Orchestrés par les banques centrales et les gouvernements, des paquets de mesures non-conventionnels, associés aux premières autorisations de vaccins, ont conduit à un redressement des marchés, rarement observé.

À la fin de l'exercice, le portefeuille des titres détenus par fondia se monte à CHF 24,6 millions, auxquels s'ajoutent CHF 2,2 millions de liquidités. Le total de CHF 26,8 millions est ainsi supérieur de CHF 0,8 million au patrimoine enregistré au début de l'année. La performance du portefeuille d'investissement affiche un taux de 5,76 %, et de 5,41 % après déduction des frais de gestion de la fortune, ce qui est un résultat réjouissant pour l'année 2020.

Après affectation de CHF 300 000 aux réserves de fluctuations sur titres constituées à titre préventif, l'exercice 2020 se solde par un bénéfice net de CHF 1 076 101.

Les contributions de soutien versées, qui représentent un poste central des charges de la fondation, se sont élevées durant l'année sous revue à CHF 438 450. Après prise en compte de la variation des provisions pour les futures contributions dues, à hauteur de CHF 8750, et des charges de personnel et d'administration, se situant dans les proportions attendues, de CHF 107 945, on obtient un résultat annuel positif de CHF 538 456. Les fonds propres se sont ainsi renforcés pour atteindre CHF 23 947 436, soit 2,3 % de plus qu'en 2019.

Grâce à l'évolution positive, y compris sur le long terme, des finances de la fondation, fondia est en mesure d'apporter un soutien efficace au travail diaconal. Quelque CHF 8 millions ont ainsi pu être investis dans des projets diaconaux, dans un travail de fond ou dans l'innovation depuis 2008.

## Communication

Avec la plateforme diaconie.ch, fondia a trouvé un excellent partenaire pour faire connaître les projets soutenus à un plus large public et encourager d'autres personnes à s'inspirer des exemples donnés. Dans ce cadre, diaconie.ch et fondia représentent ensemble l'aspect socio-diaconal de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), tout en se soutenant mutuellement. Sur le site [www.diaconie.ch](http://www.diaconie.ch), la rubrique « Magazine » donne un coup de projecteur sur différents projets, dont elle met l'impact en lumière. La base de données de diaconie.ch permet à la communauté diaconale de s'informer sur l'ensemble des projets appuysés par fondia.



## Évaluation

Tous les projets soutenus par fondia entre 2014 et 2019 ont été soumis à une évaluation, qui a été confiée à la chaire de sciences de la diaconie de la faculté de théologie de l'Université de Berne, sous la direction de Simon Hofstetter. Les résultats obtenus ainsi que les analyses effectuées et leur interprétation ont été présentés au conseil de fondation lors de sa dernière séance de 2020. En 2021, les membres du conseil de fondation réfléchiront à ce qu'impliquent les conclusions de l'évaluation pour l'activité de la fondation.

## Conseil de fondation

Le conseil de fondation s'est réuni lors de trois demi-journées. À cause du coronavirus, les séances de mars et de novembre ont eu lieu par visioconférence.

La commission des finances et la commission d'étude des demandes se sont systématiquement rencontrées à l'avance pour préparer les points à l'ordre du jour. Alors que la commission des finances traite de sujets comme la clôture des comptes, le budget, l'évaluation des risques ou la stratégie de placement, les membres de la commission d'étude des demandes examinent les demandes de fonds, vérifient si les projets correspondent aux critères applicables et formulent à l'intention du conseil de fondation des recommandations quant à la hauteur des contributions de soutien.

À la suite du changement de nom de la FEPS, devenue l'EERS, les statuts et le règlement de la fondation ont dû être modifiés. Dans la foulée, les deux documents ont également été adaptés à la situation actuelle.

L'année 2020 a été marquée au sein du conseil de fondation par plusieurs changements conformes au système de rotation en vigueur. Le départ de Catherine Kressmann met un terme à 19 années de service. Plus ancien membre en fonction du conseil de fondation, elle avait officié de nombreuses années comme vice-présidente. Urs Woodtli, représentant de l'Église réformée du canton de Zurich, a quitté ses fonctions après plus de sept ans en raison de son départ à la retraite. Tous deux ont fortement marqué fondia de leur empreinte ces dernières années. Liliane Rudaz-Kägi a été élue comme nouvelle vice-présidente.

Le synode de l'EERS a élu deux nouveaux membres au sein du conseil de fondation : Jacqueline Lavoyer-Buenzli, (Église évangélique réformée du canton de Neuchâtel) et Stephan Schranz (Églises réformées de Berne-Jura-Soleure).

En vue de l'élection de juin 2021, le conseil de fondation propose au synode de l'EERS de désigner Andreas Burri pour représenter l'EPER. M. Burri assistera déjà aux séances du conseil de fondation en tant qu'hôte à partir de mars 2021.



Le conseil de fondation entame donc 2021 dans la composition suivante:

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Roland Frey, Bremgarten près Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Jacqueline Lavoyer-Buenzli, Peseux
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

### **Perspective**

En 2021, le conseil de fondation poursuivra son travail comme d'habitude, mais dans une nouvelle composition. Nous espérons que les séances pourront à nouveau avoir lieu à Berne, afin que les membres puissent faire connaissance et profiter des échanges informels.

Nous remercions Brigitte Genoux pour son engagement sans faille dans la préparation des séances ainsi que dans la gestion des locaux et des dossiers de la fondation.

Notre gratitude va aussi au centre de compétence Fondations du groupe Von Graffenried pour la facilité avec laquelle il met ses salles de réunion à notre disposition.

Enfin, nous adressons au nom du conseil de fondation notre reconnaissance à tous les auteurs des demandes pour la ponctualité de leurs requêtes, et nous nous réjouissons de l'intérêt de toutes les paroisses et autres organisations qui déposeront à nouveau des demandes en 2021. Car, comme les années précédentes : vous avez un projet ? Contactez fondia !

Berne, le 23 mars 2021

La présidente

Rosemarie Manser

Le secrétaire général

Andreas Wieser



**fondia - Fondation pour la promotion  
de la diaconie communautaire dans  
le cadre de la FEPS  
Berne**

**Rapport de l'organe de révision  
au conseil de fondation sur les  
Comptes annuels 2020**

**351010**

## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 18 mars 2021

T+R SA

Vincent Studer  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Leiser  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILANZ / <i>BILAN</i>		31.12.2020	31.12.2019
AKTIVEN / <i>ACTIFS</i>		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Bank		2'214'473.17	1'470'463.96
<i>Comptes banques</i>			
Wertschriften	3.1	24'575'150.00	24'462'052.00
<i>Titres</i>			
<b>Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs</b>		<u><b>26'789'623.17</b></u>	<u><b>25'932'515.96</b></u>
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>			
Verrechnungs- und Quellensteuern		21'607.23	35'403.17
<i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>			
<b>Übrige kurzfristige Forderungen /</b>		<u><b>21'607.23</b></u>	<u><b>35'403.17</b></u>
<i>Autres créances à court terme</i>			
Aktive Rechnungsabgrenzungen		3'750.00	0.00
<i>Compte de régularisation actif</i>			
<b>Aktive Rechnungsabgrenzungen /</b>		<u><b>3'750.00</b></u>	<u><b>0.00</b></u>
<i>Compte de régularisation actif</i>			
<b>UMLAUFVERMÖGEN / <i>ACTIFS CIRCULANTS</i></b>		<u><b>26'814'980.40</b></u>	<u><b>25'967'919.13</b></u>
Hypothekarisch gesicherte Darlehen	3.3	500'000.00	500'000.00
<i>Prêts hypothécaires</i>			
<b>Finanzanlagen / <i>Immobilisations financières</i></b>		<u><b>500'000.00</b></u>	<u><b>500'000.00</b></u>
<b>ANLAGEVERMOGEN / <i>ACTIFS IMMOBILISES</i></b>		<u><b>500'000.00</b></u>	<u><b>500'000.00</b></u>
<b>TOTAL AKTIVEN / <i>TOTAL DES ACTIFS</i></b>		<u><b>27'314'980.40</b></u>	<u><b>26'467'919.13</b></u>

BILANZ / <i>BILAN</i>		31.12.2020	31.12.2019
PASSIVEN / <i>PASSIFS</i>		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Kreditoren <i>Créanciers</i>		18'775.40	0.00
Rückstellung gesprochene Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutiens accordées</i>	3.4	327'249.00	335'999.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		21'520.00	22'940.00
<b>Kurzfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à court terme</i></b>		<u><b>367'544.40</b></u>	<u><b>358'939.00</b></u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	3'000'000.00	2'700'000.00
<b>Langfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à long terme</i></b>		<u><b>3'000'000.00</b></u>	<u><b>2'700'000.00</b></u>
<b>FREMDKAPITAL / <i>FONDS ETRANGERS</i></b>		<u><b>3'367'544.40</b></u>	<u><b>3'058'939.00</b></u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		-275'095.28	-895'863.32
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		538'455.87	620'768.04
<b>Gewinn- / Verlustvortrag / <i>bénéfices / Report des pertes</i></b>		<u><b>263'360.59</b></u>	<u><b>-275'095.28</b></u>
<b>EIGENKAPITAL / <i>FONDS PROPRES</i></b>		<u><b>23'947'436.00</b></u>	<u><b>23'408'980.13</b></u>
<b>TOTAL PASSIVEN / <i>TOTAL DES PASSIFS</i></b>		<u><b>27'314'980.40</b></u>	<u><b>26'467'919.13</b></u>

<b>ERFOLGSRECHNUNG</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	35'911.33	221'959.77
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	169'817.52	146'294.56
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	40'935.40	58'658.85
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits et charges d'intérêts</i>	7'372.10	9'054.95
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	0.00	2'021.13
Realisierte Kursgewinne <i>Bénéfice de cours boursiers réalisées</i>	269'292.03	540'986.52
Unrealisierte Kursgewinne <i>Bénéfice de cours boursiers non réalisées</i>	1'177'168.92	2'098'001.49
<b>Finanzertrag / <i>Produits financiers</i></b>	<b>1'700'497.30</b>	<b>3'076'977.27</b>
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-13'126.29	-3'353.56
Management Fee <i>Management Fee</i>	-85'741.85	-82'030.25
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	-10'990.41	-1'847.04
Realisierte Kursverluste <i>Perte de cours boursiers réalisées</i>	-214'537.43	-5'985.51
Unrealisierte Kursverluste <i>Perte de cours boursiers non réalisées</i>	0.00	-35'701.59
Bildung / Auflösung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Attribution / dissolution de réserves de fluctuation sur titres</i>	-300'000.00	-1'760'000.00
<b>Finanzaufwand / <i>Charges financiers</i></b>	<b>-624'395.98</b>	<b>-1'888'917.95</b>
<b>Finanzerfolg / <i>Produits nets financiers</i></b>	<b>1'076'101.32</b>	<b>1'188'059.32</b>

<b>ERFOLGSRECHNUNG</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-438'450.00	-503'517.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutiens alloués</i>	8'750.00	46'967.00
<b>Unterstützungsbeiträge / Contributions de soutien</b>	<b>-429'700.00</b>	<b>-456'550.00</b>
Löhne <i>Salaires</i>	-14'400.00	-14'400.00
Übrige Löhne <i>Autres salaires</i>	-1'179.05	-867.05
AHV/ALV/IV/EO <i>AVS/AC/AI/APG</i>	-1'763.40	-1'636.30
Entschädigungen und Spesen Sitzungen <i>Indemnisations et frais liés aux séances</i>	-18'184.25	-21'535.75
<b>Personalaufwand / Charges du personnel</b>	<b>-35'526.70</b>	<b>-38'439.10</b>
Beiträge <i>Cotisations</i>	-815.00	-115.00
Externe Buchhaltung <i>Comptabilité externe</i>	-19'915.25	-18'847.50
Sekretariat von Graffenried <i>Secrétariat von Graffenried</i>	-36'138.80	-39'582.75
Revision <i>Révision</i>	-3'823.35	-3'823.35
Rechts- und Beratungsaufwand <i>Frais juridiques et frais de consultation</i>	-1'450.00	-2'836.95
EDV <i>Informatique</i>	-141.10	-1'596.78
Kommunikation <i>Communication</i>	-9'415.65	-4'842.20
Sonstiger Aufwand <i>Autres charges</i>	-719.60	-657.65
<b>Übriger betrieblicher Aufwand / Autres charges d'exploitation</b>	<b>-72'418.75</b>	<b>-72'302.18</b>
<b>JAHRESERGEBNIS / RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>538'455.87</b>	<b>620'768.04</b>

## **ANHANG / ANNEXE**

### **1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung** *Indications générales et commentaires relatifs à la fondation*

#### **1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicile***

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie im Schweizerischen Evangelischen Kirchenbund" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

*Sous le nom "fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.*

#### **1.2 Zweck / *But de la Fondation***

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

*La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes en situation de précarité. Son but est l'initiation, la promotion et le soutien d'activités sociales de l'Eglise dans de nouveaux domaines.*

*La Fondation se mettra en particulier au service des femmes en situation de précarité et représentera leurs intérêts.*

#### **1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation***

Rosemarie Manser, Eich		Präsidentin / <i>Présidente</i>
Katharina Rita Kressmann, Vevey	bis 31.12.2020	Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Urs Woodtli, Zürich	bis 31.12.2020	Mitglied / <i>Membre</i>
Roland Frey, Bremgarten b. Bern		Mitglied / <i>Membre</i>
Esther Gaillard-Zybach, Féchy		Mitglied / <i>Membre</i>
Annina Policante-Schön, St. Gallen		Mitglied / <i>Membre</i>
Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens		Mitglied / <i>Membre</i>
Simon Wyss, Bolligen		Mitglied / <i>Membre</i>
Andreas Wieser, St. Ursen		Geschäftsführer / <i>Secrétaire général</i>
Stephan Schranz, Kirchberg	ab 1.1.2021	Mitglied / <i>Membre</i>
Jacqueline Angela Lavoyer-Buenzli, Peseux	ab 1.1.2021	Mitglied / <i>Membre</i>

## **ANHANG / ANNEXE**

### **1.4 Stiftungsvermögen / *Patrimoine de la Fondation***

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

*Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles de rigueur et de professionnalisme généralement reconnus en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.*

### **1.5 Reglemente / *Règlements***

Anlagereglement vom 23. März 2018 / *Règlement des placements du 23 mars 2018*

Neues Anlagereglement vom 26.11.2019 (ab 1.1.2020 in Kraft) / *Nouveau règlement des placements du 26.11.2019 (entré en vigueur au 1.1.2020)*

Spesenreglement vom 6. August 2012 / *Règlement de remboursements des frais du 6 août 2012*

### **1.6 Anzahl Mitarbeitende / *Nombre de collaborateurs et collaboratrices***

Weniger als 10 Vollzeitstellen.

*Moins de 10 emplois à plein temps.*

## **2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze** ***Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels***

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

*Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).*

Die Bilanzierung erfolgt grundsätzlich zu Nominalwerten. Die Wertschriften werden zu Marktwerten erfasst.

*Le bilan est en principe établi aux valeurs nominales. Les titres sont pris en compte au cours du marché.*

ANHANG / ANNEXE

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz  
*Commentaires relatifs aux positions du bilan*

3.1 Wertschriften / <i>Titres</i>	31.12.2020	31.12.2019
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	5'041'363.00	4'121'833.00
Obligationen FW (teilweise gehedgt) <i>obligations devises étrangères (couvertes partiellement)</i>	4'534'060.00	9'470'345.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	5'942'084.00	4'769'256.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	3'503'171.00	2'384'882.00
Aktien Emerging Markets / <i>actions marchés émergents</i>	0.00	1'355'367.00
Alternative Anlagen / <i>investissements alternatifs</i>	2'873'644.00	0.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'680'828.00	2'360'369.00
<b>Total Wertschriften / <i>Total des titres</i></b>	<b><u>24'575'150.00</u></b>	<b><u>24'462'052.00</u></b>

Vermögensverwaltungskosten im Verhältnis zu Liquidität und Wertschriften	0.55%	0.43%
<i>Taux de frais de gestion de la fortune calculé sur l'ensemble des liquidités et titres</i>		

3.2 Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	2020	2019
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve am 1.1. <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	2'700'000.00	940'000.00
Bildung/Auflösung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Attribution/dissolution à la charge du compte de pertes et profits</i>	300'000.00	1'760'000.00
<b>Wertschwankungsreserve am 31.12. <i>Réserve de fluctuation sur titres au 31.12.</i></b>	<b><u>3'000'000.00</u></b>	<b><u>2'700'000.00</u></b>

Die reglementarische Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 1'692'000 / *La réserve de fluctuation fluctuatín sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 1'692'000 urant l'exercice sous revue.*

ANHANG / ANNEXE

3.3 Hypothekarisch gesichertes Darlehen

*Prêts hypothécaires*

Der Zinssatz des hypothekarisch gesicherten Darlehens  
 ist 0.75% unter dem Zinssatz der Migrosbank für variable Hypotheken

*Le taux d'intérêt du prêt hypothécaire est de 0.75%  
 en dessous du taux d'intérêt variable de la banque Migros.*

Zinssatz 2020: 1,5% / 2019: 1,5%

Darlehensnehmerin: Stiftung suchttherapiebärn, Bern

Sicherstellung: Namensschuldbriefe CHF 500'000, I. Rang, Wohnliegenschaft in Bern

*Taux d'intérêt 2020: 1,5% / 2019: 1,5 %*

*Emprunteuse: Fondation suchttherapiebärn, Berne*

*Garantie: cédulas hypothécaires nominatives CHF 500'000, 1er rang, immeuble  
 résidentiel à Berne*

3.4 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge

*Provision pour contributions de soutiens accordées*

Auf den Bilanzstichtag waren folgende

Unterstützungsbeiträge gesprochen, noch nicht ausbezahlt

*A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien  
 sous-mentionnées ont été accordées, encore impayé:*

	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>
Für / pour 2019	0.00	20'999.00
Für / pour 2020	20'999.00	232'950.00
Für / pour 2021	221'150.00	82'050.00
Für / pour 2022	85'100.00	0.00
	<b><u>327'249.00</u></b>	<b><u>335'999.00</u></b>